

Un « arrêt de mort » pour la féverole en France

© 30/04/2014 |  Terre-net Média

Paris, 29 avr 2014 (AFP) - L'interdiction des épandages d'insecticides et d'acaricides en journée va signer « l'arrêt de mort de la culture de la féverole en France », s'inquiète mardi la Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux.

« La solution retenue signe quasiment **l'arrêt de mort de la culture de la féverole en France** du fait de l'impossibilité qu'il y a de procéder aux traitements indispensables au moment nécessaire », s'alarme dans un communiqué cette branche spécialisée de la Fnsea.

La féverole sert surtout à l'alimentation des animaux d'élevage en Europe. En 2013, plus de 68.000 hectares de féverole étaient cultivés en France, une production en hausse ces dernières années mais qui reste confidentielle en comparaison des surfaces de colza (1,5 million d'hectares), selon des données d'Agreste.

Les producteurs estiment que le « recours à des dispositifs d'ordre réglementaire pour régir de façon uniforme les relations entre apiculteurs et agriculteurs n'est pas nécessairement le plus approprié ».

Lundi, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll avait annoncé que **les épandages de produits phytosanitaires seront interdits d'ici trois ou quatre mois** en journée pour **protéger les abeilles**. Car une étude de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a conclu que la lumière est ce qui fait sortir les abeilles des ruchers. Les épandages du matin ont donc des conséquences importantes, sachant que les pesticides sont montrés du doigt dans la surmortalité des insectes pollinisateurs.

[A lire sur le sujet :](#)

[Abeilles - Traitement de nuit obligatoire en période de floraison ?](#)

[Produits phytosanitaires - Interdiction d'épandre le jour pour protéger les abeilles](#)